

Histoire : La lettre de 1861 et un rendez-vous manqué près d'Allons

Publié le 25 octobre 2018 par **verrelene**

Une lettre de 1861 au cachet de Saint-André-les-Alpes, lettre formant enveloppe, adressée à Monsieur MARTIGNY au 5 Boulevard Gazzine à Marseille (1) le 13 mai 1861 (cachet postal de St-André-les-Alpes du 15 mai 1861) a retenu notre attention. **VERRELENE**)

(1) le « Boulevard GAZZINE » est en réalité l'ancien boulevard GAZZINO, appelé aujourd'hui Boulevard André Aune dans le 6ème, vers Notre Dame de la Garde.



1



2

3

❖ **Le timbre (1):** L'affranchissement a été réalisé grâce à un timbre Cérès Napoléon III non dentelé de 20 centimes. Ce timbre avait été émis le 1er juillet 1854 et fut retiré en octobre 1862.

Voir les [infos à ce sujet ici](#) ==>>>

❖ **L'oblitération (2)** a été faite par le bureau postal à l'aide d'un cachet losange à petits points avec au centre le chiffre 2983, ce qui correspond bien au bureau de Saint-André-les-Alpes dans les Alpes de Haute-Provence.

La liste des numéros des bureaux de poste est [consultable ici](#) ==>>>

❖ **L'expéditeur et rédacteur de la lettre (3),** est un certain **PAULIN PHILIPP**,

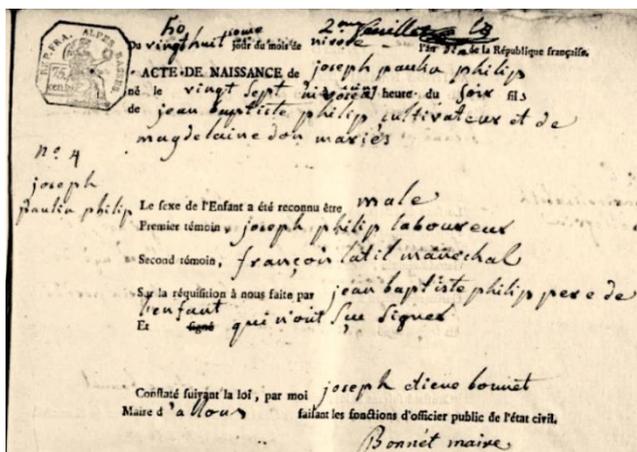
du petit village de montagne **D'ALLONS** niché à mille mètres d'altitude dans un vallon latéral du Verdon où coule l'Ivoire.

La famille PHILIP est ancienne à Allons où Paulin vit le jour en l'an 10 de la République (4) comme fils de Jean-Baptiste PHILIP cultivateur à Allons et de son épouse Madeleine DON.

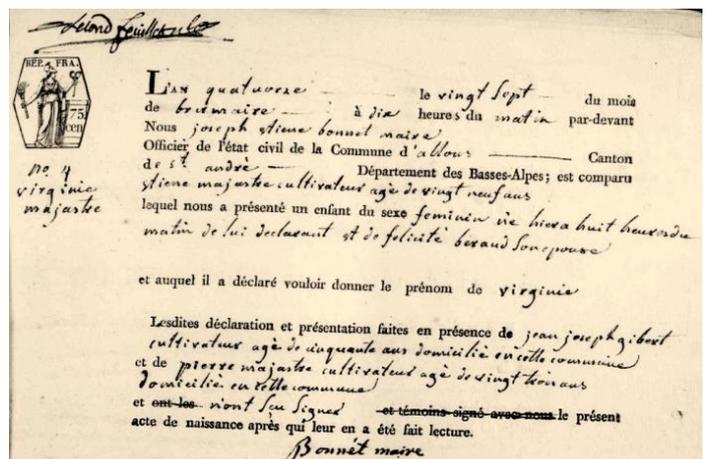


Paulin PHILIPP épousa vers 1828 **Virginie MAJASTRE**, également native d'Allons et fille **d'Etienne MAJASTRE** cultivateur à Allons et de sa femme **Félicité BERAUD**.

Acte de Naissance de Paulin PHILIP en l'an Dix à Allons ▼

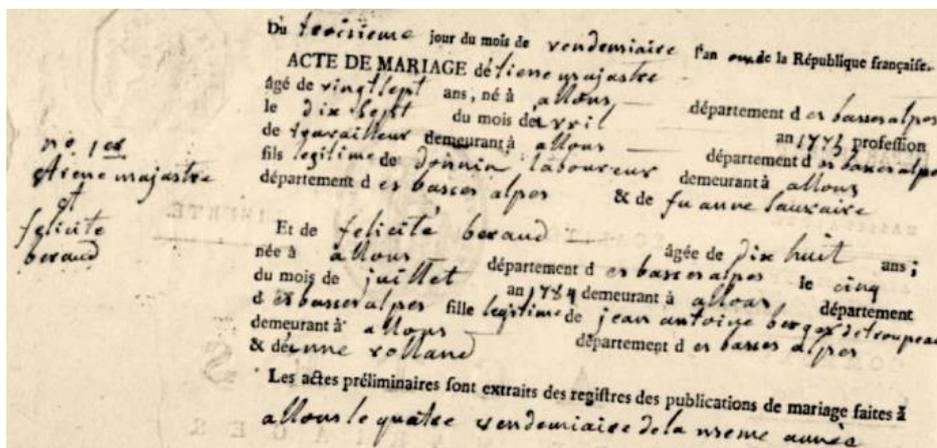


Acte de Naissance de Virginie MAJASTRE en l'an 14 à Allons ▼



Ses parents s'étaient unis en 1803 dans le petit village où ils habitaient et où ils étaient nés tous les deux.

Acte de Mariage MAJASTRE-BERAUD en l'an Onze ▼



❖ **Ce que nous apprennent les recensements**

Nominatifs depuis 1836, les recensements de la population des villes et villages de France s'effectuaient tous les cinq ans. Pour Allons ces précieux documents sont conservés à Digne aux Archives Départementales et consultables en ligne.

Voir les Archives des Alpes de Haute-Provence à Digne [ici](#) ==>>>

L'analyse des ces registres nous permet de reconstituer la famille de Paulin PHILIP. Le couple aura plusieurs enfants et ils apparaissent et disparaissent au fil des années. L'absence dans le recensement sous l'égide familiale peut indiquer soit un décès, soit un départ de la commune, soit un mariage et création de ce fait d'une nouvelle famille.

Nous notons:

Le couple parent : Paulin PHILIP cultivateur, qui décèdera à Allons en 1878, et son épouse Virginie MAJASTRE.

Leurs enfants:

- Philippine née vers 1830, cultivatrice, plus présente en 1856
- Caroline née vers 1828, cultivatrice, plus présente en 1856
- Ferdinand né vers 1834, cultivateur, plus présent en 1856
- Philomène née vers 1838, plus présente en 1861
- Alexandrine Zénobie née vers 1836, toujours présente chez ses parents en 1872, en 1876 elle est « chef de ménage » et en 1881 « chef de ménage sans profession »
- Martin né vers 1841, toujours présent chez ses parents en 1872. En 1876 il est cultivateur, marié à Julie SIMON et ils ont une fille Marie et un fils Louis qui décèdera avant 1881.
- Marie Rose née vers 1850, décédée avant 1861

NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU ou TUP.			NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, État ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.		
des ménages.	des ménages.	des individus				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
			Philip	Paulin	1 ^{er}			1						45
			Majastre	Virginie	son épouse					1				40
			Philip	Ferdinand	1 ^{er} fils			1						13
			Philip	Martin	id			1						6
			Philip	Philippine	fille					1				16
			Philip	Caroline	id					1				14
			Philip	Zénobie	id					1				10
			Philip	Philomène	id			1		1				8
54	61		Philip	Paulin	1 ^{er} marié			1	1					67
			Majastre	Virginie	sa femme					1				56
			Philip	Alexandrine	sa fille					1				24
			Philip	Martin	son fils			1						19

▲ Recensement d'Allons de 1846

❖ **Objet de la lettre de 1861 et le rendez-vous manqué**

Paulin PHILIP prend contact en 1861 avec le sieur MARTIGNY de Marseille, dans le but de pouvoir enfin, après 25 ans, régler une affaire de succession.

A cette époque (donc vers 1836) Paulin avait reçu d'un notaire de Castellane, un extrait de testament. Ce notaire avait adressé au Consul Français une procuration, mais le nom de la personne devant se charger de la succession avait été laissé en blanc ... L'affaire en resta là.

En 1856 un beau-frère de Paulin PHILIP (donc un MAJASTRE) qui habitait l'île Maurice, lui demanda une procuration pour retirer, en son nom, l'argent à lui dû, en lui faisant observer qu'il ne pourrait retirer cet argent qu'après le décès de la veuve du testateur. Paulin lui répondit qu'il lui adresserait cette procuration après le décès de la veuve, mais son courrier resta sans réponse.

En 1860 un sieur BONNET de Digne, qui avait été chargé de l'affaire, pris contact avec Paulin pour qu'ils puissent s'arranger. Un rendez-vous fut pris dans un village non loin d'Allons, mais le sieur BONNET ne vint pas et lui fit savoir par la suite que des *occupations pressantes* l'avaient retenu. Plus de nouvelles depuis lors, ce qui laissa Paulin libre de confier l'affaire au dit MARTIGNY.

Les MAJASTRE à l'île Maurice

Les beaux-frères de Paulin PHILIP étaient donc présents à l'île Maurice, visiblement dans la commune de Rivière du Rempart. Il est très possible qu'Osille MAJASTRE, qui épousa Catherine JASLIN à Rivière-du-Rempart soit un des beaux-frères de Paulin. Mais là s'achève notre enquête, peut-être sera-t-elle un jour complétée ?

▼ Les MAJASTRE sur le site de l'Association Maurice Archives

majastre est le patronyme de la personne intéressée
Actes de naissances, décès, mariages, types divers

12 actes trouvés

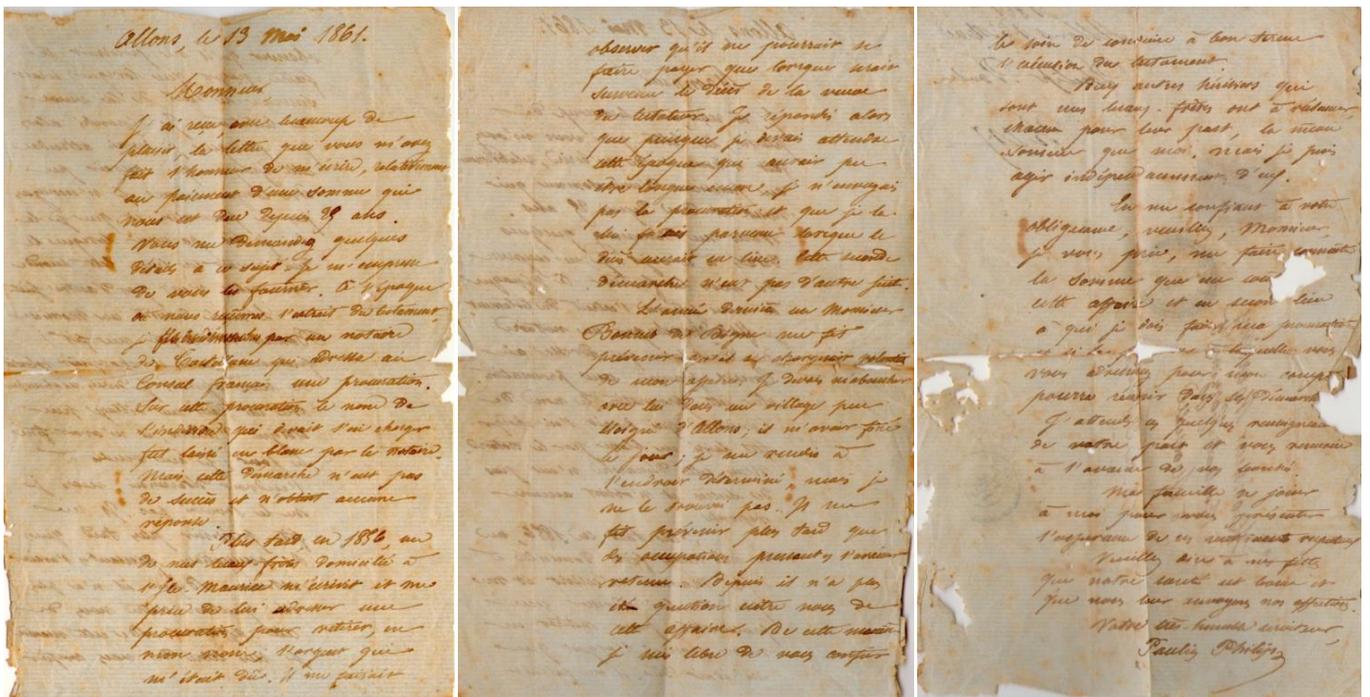
Type	Date	Intéressé(e)	Commune/Paroisse
1. Mariage	21/12/1806	MAJASTRE Osille x JAMIN Catherine	RIVIERE DU REMPART
2. Mariage	28/12/1806	MAJASTRE Osille x JAMIN Catherine	RIVIERE DU REMPART
3. Mariage	08/01/1807	MAJASTRE Osille x JAMIN Catherine	RIVIERE DU REMPART
4. Décès	11/11/1836	MAJASTRE Emma	PORT-LOUIS OUEST - Cimetières
5. Naissance	28/01/1843	MAJASTRE Anne Camille	PORT-LOUIS
6. Décès	17/12/1861	MAJASTRE Mme Auxille	PORT-LOUIS OUEST - Cimetières
7. Décès	07/02/1869	MAJASTRE Henriette Louisa	PORT-LOUIS OUEST - Cimetières
8. Décès	04/03/1873	MAJASTRE Honoré Paulin	PORT-LOUIS OUEST - Cimetières
9. Mariage	26/01/1899	MAJASTRE Marie Gustave x DE ST PERN Laure Marie Claire	CUREPIPE P. St Thérèse
10. Décès	27/11/1909	MAJASTRE Marie Laurence Cécile	PORT-LOUIS OUEST - Cimetières
11. Décès	19/08/1939	MAJASTRE Mme Léopold	BIGARA - Cimetières
12. Décès	31/03/1940	MAJASTRE Marjorie	BIGARA - Cimetières

Le site généalogique de l'Association Maurice Archives nous donne plusieurs pistes, à [voir ici =====>>>](#)

On trouvera l'histoire de l'île Maurice [ici =====>>>](#) et aussi là [=====>>>](#)

Pour l'histoire de Rivière du rempart [voir Wikipédia ici =====>>>](#)

❖ **Et voici le document complet:** Cette lettre de 4 pages, au format 13,5 X 21 cm, est rédigée à l'encre brune sur un papier très fin et fragile.



Allons, le 19 mai 1861

Monsieur,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, relativement au paiement d'une somme qui nous est due depuis 25 ans.

Vous me demandez quelques détails à ce sujet. Je m'empresse de vous les fournir. A l'époque où nous reçûmes l'extrait du testament je fis des démarches par un notaire de Castellane qui adressa au Consul français une procuration.

Sur cette procuration, le nom de l'individu qui devait s'en charger fut laissé en blanc par le notaire. Mais cette démarche n'eût pas de succès et n'obtint aucune réponse.

Plus tard en 1856, un de mes beaux-frères domicilié à l'île Maurice m'écrivit et me pria de lui adresser une procuration pour retirer en mon nom, l'argent qui m'était due. Il me faisait observer qu'il ne pourrait se faire payer que lorsque serait survenu le décès de la veuve du testateur. Je répondis alors que puisque je devais attendre cette époque qui aurait pu être longue encore, je n'envoyais pas la procuration et que je la lui ferais parvenir lorsque le décès aurait eu lieu. Cette seconde démarche n'eut pas d'autre fait.

L'année dernière un monsieur Bonnet de Digne me fit prévenir qu'il se chargerait volontiers de mon affaire. Je devais m'aboucher avec lui dans un village peu éloigné d'Allons ; il m'avait fixé le jour ; je me rendis à l'endroit déterminé, mais je ne le trouvai pas. Il me fit prévenir plus tard que des occupations pressantes l'avaient retenu. Depuis il n'a plus été question entre nous de cette affaire. De cette manière je suis libre de vous confier le soin de conduire à bon terme l'exécution du testament.

Aux autres héritiers qui sont mes beaux frères ont àchacun pour leur part la même somme que moi mais je puis agir indépendamment d'eux.

En me confiant à votre obligeance, veuillez Monsieur, je vous prie me faire connaître la somme que me coûtera cette affaire et en second lieu à qui je dois faire ma procuration et si la personne à laquelle vous vous adresserez pour mon compte pourra réussir dans ces démarches.

J'attends ces quelques renseignements de votre part et vous remercie à l'avance de vos

Ma famille se joint à moi pour vous présenter l'assurance de mes sentiments respectueux.

Veuillez dire à mes filles que notre santé est bonne et que nous leur envoyons nos affections.

Votre très humble serviteur,

Paulin Philipp